

RÈGLEMENT

VIDE-GRENIER EN SALLE : « Aux portes de Noël » Salle des Fêtes de HOURTIN, les 16 et 17 Novembre 2024 Organisation : DHMV (*Demain Hourtin Mon Village*)

Sécurité :

Art. 1 : L'association **Demain Hourtin Mon Village** (DHMV) organisatrice du Vide-Grenier des 16 et 17 novembre 2024 à la Salle des Fêtes de Hourtin, en assure, grâce à ses bénévoles, le bon déroulement.

Art. 2 : Pour des raisons de **sécurité** et de **configuration** des lieux, l'installation des tables d'étalage, à l'intérieur de la salle, sera réalisée par les organisateurs et ne pourra pas être modifiée.

Art. 3 : Les bénévoles de DHMV assureront, durant la nuit du 16 au 17, la garde de la salle et veilleront, avec attention, sur les biens laissés en ces lieux par les exposants.

Art. 4 : Pour des raisons de sécurité, les objets devront être exposés **sur** les tables, à l'aplomb de leur plateau.

Responsabilité :

Art. 5 : Les exposants attestent détenir une Assurance en Responsabilité Civile.

Art. 6 : Les exposants s'engagent à ne vendre que des produits personnels et non neufs : **ni produits alimentaires, ni armes, ni meubles, ni vêtements, ni chaussures** (sauf équipements sportifs).

Art. 7 : Selon la réglementation en vigueur, l'étiquetage des objets est **obligatoire**.

Inscriptions :

Art. 8 : En signant sa **fiche d'inscription**, l'exposant

- **Atteste sur l'honneur** qu'il n'a pas participé à plus de 2 vide-greniers/brocantes depuis le 01/01/2024 ;
- **Décharge l'association DHMV, de toute responsabilité**, quant aux préjudices, de quelque nature qu'ils soient, qu'il pourrait subir ou qu'il occasionnerait à des tiers.
- **Atteste** qu'il a lu et qu'il accepte le présent règlement du vide-grenier.

En cas d'un quelconque refus de sa part, l'organisateur se réserve le droit de refuser son inscription.

Art. 9 : Les emplacements seront attribués chronologiquement par l'organisateur, dans la limite des disponibilités, après retour du **dossier obligatoire d'inscription**. (*Voir Page 2*)

Art. 10 : Les dossiers devront être reçus **complets, datés et signés, avant le 04 NOVEMBRE à 17h**.
(*Attention : Ce n'est pas la date d'expédition du dossier, mais bien celle de sa réception !!!*)

Enregistrement :

Art. 11 : Dès réception, l'organisateur adressera à chaque exposant, par mail ou SMS, un « accusé de réception » de son dossier.

Art. 12 : Après planification de toutes les réservations, l'organisateur adressera à chaque exposant, par mail ou SMS, une confirmation d'enregistrement. (*Probablement aux environs du 09 novembre.*)

Art. 13 : Les inscriptions des exposants qui ne souhaiteraient venir **QUE le dimanche 17 novembre** ne pourront être enregistrées qu'en fonction de la disponibilité d'emplacements laissés libres pour ce jour-là.

Sur place :

Art. 14 : Lors de son arrivée, après présentation de sa Carte d'Identité, l'exposant recevra son N° d'emplacement, un rappel des consignes de déroulement ainsi que 2 tickets pour le café.

Art. 15 : Lors de leur départ du vide-grenier, les exposants s'engagent à **laisser propre leur emplacement**.

Avec nos sincères remerciements et nos cordiales salutations. À bientôt. Les organisateurs de DHMV.

Adresse de retour du dossier : **Musée Regards sur le Passé DHMV**
2 bis Rue de la Gare 33990 HOURTIN

ATTENTION : PAS DE RESTAURATION SUR PLACE

VIDE-GRENIER EN SALLE : « Aux portes de Noël » **Salle des Fêtes de HOURTIN, les 16 et 17 Novembre 2024** **Organisation : DHMV**

- **INSTALLATION : Voir Article 2 du Règlement**
 1 ou 2 tables identiques (maximum) alignées par exposant (+ 2 chaises par réservation).
 Selon le cas, possibilité d'ajouter 1 banc, à poser sur la table.
 Prêt de caddies pour les liaisons véhicules ↔ salle.
- **RÉSERVATION : Voir Articles 8, 9 et 10 du Règlement**
 Pour **1 jour** ? (lequel : le samedi ou le dimanche ?) ou **2 jours** ?
Rappel : Les salles seront fermées et gardées durant la nuit du samedi 16 au dimanche 17 novembre.
- **DOSSIER D'INSCRIPTION : (obligatoire) Il doit comporter :**
 - la **Fiche d'inscription** (Page 3)
 - la photocopie (recto – verso) de la **Carte d'Identité** du responsable du « stand »
 - le **Chèque correspondant** à la réservation, à l'ordre de **DH MV**. (Voir tarifs)

Tout dossier **incomplet, mal renseigné, non signé ou reçu hors délai** ne sera pas pris en compte.
- **REMARQUES : Pas de restauration sur place**
Café : offert aux exposants à leur arrivée (2 par réservation)
- **HORAIRES :**

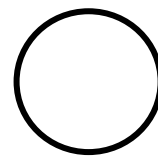
	SAMEDI 16	DIMANCHE 17
<i>Pointage et accueil</i> des exposants :	de 7H à 9H	de 8H à 9H
<i>Installation sur les tables</i>	de 8H à 10H	de 8H à 10H
<i>Ouverture au public :</i>	10H → 18H	10H → 17H
- **ACCÈS et PARKINGS (NON SURVEILLÉS)** Merci d'avance de **respecter les consignes** données par les bénévoles ainsi que **le total dégagement de l'accès réservé aux secours !**
POUR LA DÉPOSE DES OBJETS (et lors de leur RE-CHARGEMENT après le vide-grenier)
 - Rue de Lachanau : le Parking du Cinéma → véhicules sans remorque.
 - Rue Chambrelent : accès à la « zone remorques » uniquement réservée à la dépose.
 À libérer, SVP, dès que vous aurez amené vos objets, en salle.
 - Rue de Lachanau : parking de Vignes-Oudides : ouvert à tous
- **MATÉRIELS :**
 - Tables PVC plateau PVC : 1,80m x 0,75m Tables BOIS : 2,20 m x 0,70 m
 - Banc en option : banc : 0,26m x 2,20m à poser sur la table
- **TARIFS : Attention : 2 tables identiques maximum et par exposant**

Secteur	MATÉRIELS	1 table	2 tables
Secteur 1	Table PVC	6 € / jour	12 € / jour
	Option Banc*	IMPOSSIBLE	+ 1 € / banc / jour (1 banc pour 2 tables)
Secteurs 2 et 3	Table BOIS	7 € / jour	14 € / jour
	Option Banc*	+ 1 € / banc / jour (max : 1 banc pour 1 table)	+ 1 € / banc / jour (max : 2 bancs pour 2 tables)

- **RETOUR DES DOSSIERS :**
 À adresser à : **Musée Regards sur le passé DHMV // 2 Bis Rue de la Gare 33990 HOURTIN**
 Date limite de réception : **LUNDI 04 NOVEMBRE avant 17 h. MERCI**
Contacts : dhmv.hourtin.vg2024@gmail.com

**FICHE
D'INSCRIPTION**
à retourner avec
**Copie Carte d'Identité
et Chèque**

VIDE-GRENIER EN SALLE : « Aux portes de Noël »
Salle des Fêtes de HOURTIN, les 16 et 17 Novembre 2024
Organisation : DHMV (Demain Hourtin Mon Village)



Je soussigné(e) (NOM, Prénom)

Né(e) le : **à**

Adresse : **à**

N° de Carte d'Identité : **Téléphone :**

E-MAIL : (Écrire lisiblement UNE lettre ou UN chiffre par case, en MAJUSCULES d'imprimerie. Merci)

1) **Souhaite :**

- Réserver un emplacement de vide-grenier en salle, pour : (cocher la bonne case)

☐	1 seul jour : Le Samedi 16/11
--------------------------	--

☐	1 seul jour : Le Dimanche 17/11
--------------------------	--

☐	2 jours : Les 16 et 17 novembre
--------------------------	--

- Réserver (combien de tables identiques et de bancs-étagères ?) (maximum 2 de chaque par exposant)

Nombre	Table PVC à 5 € l'une et par jour
---------------	---

Nombre	Table BOIS à 6 € l'une et par jour
---------------	--

Nombre	Banc(s) à 1 € l'un et par jour
---------------	---

- Calculer le montant total (T) du chèque à établir à l'ordre de : **D H M V** (daté et signé)

$$T = (\text{Nombre table(s)} \times ? \text{ €} \times \text{Nombre jours}) + (\text{Nombre banc(s)} \times 1 \text{ €} \times \text{Nombre jours})$$

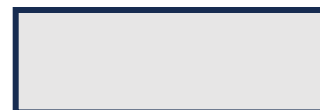
TOTAL : $(\dots \times \dots \text{ €} \times \dots)$ + $(\dots \times 1 \text{ €} \times \dots) = \text{ } \text{€}$

- 2) **Atteste** sur l'honneur, que je n'ai pas participé à plus de 2 vide-greniers/brocantes depuis le 01/01/2024.
- 3) **Atteste** qu'étant responsable de l'étal *sur lequel je ne vends que des objets personnels et usagés*, j'ai bien été informé qu'il m'appartient d'être couvert personnellement par une assurance en Responsabilité Civile.
- 4) **Décharge** de toute responsabilité les organisateurs, en cas de vol, perte ou détérioration pouvant survenir sur les étals ou dans l'enceinte de ce vide-grenier.
- 5) **Certifie avoir pris connaissance du règlement de ce vide-grenier et m'engage à le respecter.**

Fait à

Le / / 2024

SIGNATURE



Retourner avant le : 04 NOVEMBRE 2024 à 17h. (limite de RÉCEPTION !)
Fiche d'Inscription + copie (recto-verso) Carte d'Identité du Responsable du stand
+ Chèque Adresser à : DHMV 2 Bis Rue de la Gare 33990 Hourtin